

Editorial

Corriger le budget pour le progrès suisse



Le budget fédéral doit rester équilibré. Il faut pour cela que la politique fasse des efforts d'économies. Si la Suisse veut bâtir son avenir avec clairvoyance et pas seulement le gérer, elle ne doit toutefois pas économiser au mauvais moment au mauvais endroit. Elle doit trouver la juste mesure.

Dans le budget 2018, le Conseil fédéral prévoit des réductions substantielles dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation – ce qui va à l'encontre de la volonté du Parlement, qui avait fait de ce domaine une priorité il y a un an. Nos hautes écoles et nos institutions de recherche jouent un rôle décisif pour que la Suisse ne perde pas sa connexion avec d'autres nations dans le virage numérique. Elles contribuent fortement à ce que notre économie et notre société se préparent aux défis de demain.

Les coupes généralisées prévues dans le Domaine FRI compromettent le progrès de la Suisse. Elles remettent aussi en question la mise en œuvre des objectifs en matière de promotion de la relève, de médecine et de recherche énergétique. La Commission des finances du Conseil des Etats veut corriger le budget 2018 pour que les acteurs FRI ne délaissent pas notre avenir, malgré les montants économisés. Le Parlement peut apporter sa contribution au progrès en réduisant de façon modérée les coupes dans le Domaine FRI.

Ruedi Noser,
conseiller aux Etats, membre du bureau du Team politique FUTURE

Budget 2018

Les commissions des finances proposent un compromis

Dans le budget 2018, le Conseil fédéral veut réduire d'environ 220 millions de francs les moyens destinés à la formation, à la recherche et à l'innovation (FRI). Les commissions des finances du Conseil national et du Conseil des Etats proposent d'emprunter une voie médiane entre les mesures d'économies du Conseil fédéral et le Message FRI 2017-2020 adopté par le Parlement. Le Réseau FUTURE recommande de suivre les propositions de la Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) et de réduire de 86,2 millions de francs les mesures d'économies dans le Domaine FRI. Avec ce compromis, les principaux objectifs des hautes écoles et des institutions de recherche ne seront pas menacés en 2018.

Le Conseil fédéral veut économiser près d'un milliard de francs en 2018. Dans ce montant, 220 millions de francs seraient

coupés dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Ces plans renversent la décision prise par le Parlement en automne 2016: les Chambres fédérales avaient alors décidé d'augmenter de façon ciblée les moyens financiers dans le Message FRI 2017-2020, pour répondre aux besoins de l'économie et de la société. Il en a résulté une croissance annuelle des moyens de 2,5% en moyenne pour la période quadriennale. Avec les coupes du Conseil fédéral, il n'en reste plus que 0,2% en 2018. Les commissions des finances (CdF) du Conseil national et du Conseil des Etats ont procédé à l'examen du budget 2018 et cherché une voie médiane entre les nécessaires économies et les besoins des organisations FRI.

Domaine des EPF

Le Conseil fédéral prévoit de réduire de 86,4 millions le budget 2018 du domaine des écoles polytechniques fédérales. Ceci

Recommandations de vote

Le Réseau FUTURE recommande aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats de soutenir les propositions de la CdF-E pour une réduction des mesures d'économies dans le Domaine FRI aux postes suivants dans le budget 2018:

A231.0181: contribution financière au domaine des EPF: +52,9 mio de francs
(2332,4 mio au lieu de 2279,5 mio de francs selon le Conseil fédéral)

A231.0261: contributions de base Universités LEHE: +6 mio de francs
(684,4 mio au lieu de 678,4 mio de francs selon le Conseil fédéral)

A231.0263: contributions de base Hautes écoles spécialisées LEHE: +11,3 mio de francs
(536,3 mio au lieu de 525 mio de francs selon le Conseil fédéral)

A231.0272: institutions chargées d'encourager la recherche: Contribution de base FNS: +15 mio de francs
(964,2 mio au lieu de 949,2 mio de francs selon le Conseil fédéral)

Mandat de base Académies: +1 mio de francs
(41,7 mio au lieu de 40,7 mio de francs selon le Conseil fédéral)

En outre, le Réseau FUTURE soutient la proposition de la CdF-E et la proposition minoritaire de la CdF-N pour réduire les mesures d'économies touchant la formation professionnelle.

signifie que les institutions EPF disposeront de moyens nettement inférieurs à ceux de 2017. Une telle réduction ne permet pas de maintenir la qualité de l'enseignement au vu de la hausse persistante du nombre d'étudiants.

Les développements prévus dans le Message FRI, dans des domaines de recherche prioritaires tels que l'énergie, le Big Data, la médecine personnalisée et l'Advanced Manufacturing, ne peuvent pas être réalisés avec des moyens en recul.

Les développements prévus dans le Message FRI, dans des domaines de recherche prioritaires tels que l'énergie, le Big Data, la médecine personnalisée et l'Advanced Manufacturing, ne peuvent pas être réalisés avec des moyens en recul. Pour cette raison, la CdF-E et une minorité de la CdF-N proposent de réduire de 52,9 millions les mesures d'économies prévues dans le Domaine des EPF, afin que le cadre de financement pour 2018 soit similaire à celui de 2017. La majorité de la CdF-N demande une correction plus légère: elle propose de réduire de 37,4 millions le montant des économies.

Universités et hautes écoles spécialisées

Le Conseil fédéral veut réduire de 21,1 millions les contributions de base aux universités cantonales et de 16,3 millions les contributions accordées aux hautes écoles spécialisées. Il en résulte un recul des moyens par rapport à 2017. Avec ces coupes, les hautes écoles, qui accueillent toujours plus d'étudiants, ne peuvent pas garantir la qualité de l'enseignement. Pour apporter leur contribution à la lutte contre la pénurie de personnel qualifié, atteindre les objectifs en matière de formation en médecine humaine et relever le défi de la digitalisation, les institutions ont besoin de moyens. La CdF-E et la CdF-N proposent donc de réduire de

6 millions les mesures d'économies concernant les universités et de 11,3 millions les économies touchant les hautes écoles spécialisées. Ainsi, les contributions de base accordées en 2018 atteindraient au moins le niveau de celles de 2017.

Fonds national suisse

Le Parlement n'a pas augmenté les moyens financiers accordés aux institutions chargées d'encourager la recherche dans le Message FRI 2017-2020. Néanmoins, le Conseil fédéral prévoit aussi d'économiser dans ce domaine – 30 millions destinés au Fonds national suisse (FNS) seront biffés en 2018.

Cette coupe se fait notamment au détriment de la relève scientifique en Suisse.

Cette coupe se fait notamment au détriment de la relève scientifique en Suisse – une priorité du Message FRI 2017-2020. Par exemple, les mesures d'économies contraignent le FNS à renoncer, entre autres, à 10 des 40 postes de professeurs boursiers prévus. La place scientifique suisse perdrait alors de talentueux jeunes chercheurs. La CdF-E et une minorité de la CdF-N proposent donc de diminuer de moitié la coupe touchant le FNS, en accordant 15 millions supplémentaires. Avec ces moyens financiers supplémentaires, le FNS peut mettre en œuvre les principales mesures prévues pour l'encouragement de la relève.

Académies suisses des sciences

Le Conseil fédéral veut ôter 1,3 millions des 42 millions prévus pour les Académies suisses des sciences en 2018 dans le Message FRI. Pour pouvoir progresser dans des champs thématiques tels que le changement climatique, la raréfaction des ressources, la digitalisation et le système de santé, il est urgent d'intensifier le dialogue entre les experts des différentes disciplines scientifiques, ainsi que le dialogue avec la société. La CdF-E et une minorité de la CdF-N proposent donc de réduire

d'un million de francs le montant des économies, afin que les Académies puissent accomplir leurs tâches conformément à leur mandat de base.

Avec ces propositions, la Commission des finances du Conseil des Etats offre un compromis entre les mesures d'économies du Conseil fédéral et les décisions prises par le Parlement dans le cadre du Message FRI 2017-2020. Cette voie médiane évite le recul des moyens financiers destinés aux hautes écoles et permet aux institutions de recherche de mettre en œuvre leurs principaux objectifs.

Impressum

© Réseau FUTURE 2017

Münstergasse 64/66, 3011 Berne
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.

Erasmus+

CSEC-N: pas de concessions sur la solution transitoire

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) veut prolonger la participation indirecte de la Suisse au programme européen de formation Erasmus+ jusqu'à fin 2020. Elle propose à son conseil de suivre la décision du Conseil des Etats et d'approuver le Message sur l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018 à 2020. Le crédit estimé par le Conseil fédéral s'élève à 114,5 millions de francs pour la période de trois ans.

La majorité des membres de la CSEC-N a rejeté deux propositions qui demandent une réduction de ces moyens. Ces propositions émanent de la Commission des fi-

nances (CdF-N) dans le cadre d'un co-rapport. Par 16 voix contre 9, la CSEC-N s'est prononcée contre l'idée de biffer les 9,3 millions destinés au financement des activités de coopération internationale des institutions de formation suisses. Sans ces moyens, les hautes écoles suisses devraient renoncer à d'importants projets de formation transfrontaliers. Ceci nuirait à leur mise en réseau dans l'espace européen de formation et à leur compétitivité. La CSEC-N a en outre rejeté, par 15 voix contre 9, une proposition minoritaire de la CdF-N visant à supprimer la contribution fédérale aux frais de fonctionnement de l'agence nationale Movetia. Renoncer à ces 11,1 millions signifierait la fin de la nouvelle agence pour la promotion des

échanges et de la mobilité, en activité depuis 2017. La majorité de la CSEC-N est d'avis que l'agence Movetia travaille de façon efficace et peu coûteuse.

Négociations sur l'association

Parallèlement à la solution transitoire pour Erasmus+, le Conseil national se prononcera, pendant la session d'hiver, sur une motion de la CSEC du Conseil des Etats. L'intervention de la commission charge le Conseil fédéral d'entamer dès que possible des négociations sur une association de la Suisse au programme qui succédera à Erasmus+ dès 2021. Par 16 voix contre 9, la CSEC-N propose à son conseil d'approuver cette motion.

EN BREF

Horizon 2020: 30 milliards d'euros pour trois ans

La Commission européenne a fixé à 30 milliards d'euros le cadre financier pour le programme cadre de recherche européen Horizon 2020 pendant les années 2018-2020. Elle soutiendra la recherche dans des domaines tels que la migration, la sécurité, la protection du climat, les énergies propres et l'économie numérique. De plus, 2,7 milliards d'euros seront investis dans le nouveau Conseil européen de l'innovation. Ce dernier soutiendra des projets d'innovation à haut risque et à haut bénéfice.

Antonio Loprieno nommé président des Académies

Les délégués ont nommé Antonio Loprieno à la présidence des Académies suisses des sciences. L'égyptologue reprendra les fonctions de Maurice Campagna le 1er mai 2018. Recteur de l'Université de Bâle de 2006 à 2015, Antonio Loprieno a présidé pendant sept ans, dans le cadre de cette fonction, la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS). En septembre

2017, il a été élu président de l'Association des académies européennes pour les années 2018 à 2021.

La CIP-E rejette l'initiative Rasa

Tout comme le Conseil fédéral et le Conseil national, la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E) a rejeté l'initiative populaire «Sortons de l'impasse» (initiative Rasa), par 10 voix contre une et une abstention. La CIP-E s'est en outre prononcée, par 9 voix contre 3, contre une proposition demandant d'opposer un contre-projet direct à l'initiative. Cette dernière vise à compléter l'article constitutionnel sur l'immigration par une disposition indiquant que la Suisse doit respecter ses engagements internationaux.

Etudes en médecine: pas de stage comme test d'aptitudes

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) s'est prononcée contre l'introduction d'un stage obligatoire comme at-

testation d'aptitudes pour les études en médecine humaine. Les membres ont rejeté à l'unanimité une motion à ce sujet, qui demandait d'adapter l'admission aux études de médecine. Selon eux, il serait difficile, d'un point de vue financier et organisationnel, de mettre à disposition suffisamment de places de stages. Le Conseil national avait approuvé cette motion pendant la session d'été.

EPF: augmentation des taxes d'études dès l'automne 2019

Le Conseil des EPF veut augmenter les taxes d'études perçues par l'ETH Zurich et l'EPFL à partir de l'année académique 2019/2020. Ces taxes annuelles augmenteraient de 500 francs sur deux ans – passant de 1160 francs à 1660 francs en 2020. Les recettes générées par la hausse des taxes d'études seront principalement investies dans l'enseignement au sein des EPF. Le Conseil des EPF doit prendre sa décision finale au printemps 2018, après avoir procédé à une consultation à l'interne et à une consultation des offices.